

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 29 novembre 2022

### **Mobilians salue le lancement d'une aide à l'installation de bornes de recharge à destination des stations-service indépendantes**

**Le Gouvernement vient d'annoncer la mise en place d'un dispositif d'aide à l'installation de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques à destination des stations-service indépendantes.**

**Mobilians souhaite saluer cette initiative et ce signal positif envoyé aux stations-service indépendantes. Le dispositif est mis en œuvre suite aux actions fortes menées par Mobilians, auprès des pouvoirs publics depuis de nombreux mois, rappelant la nécessité de soutenir la transformation des stations-service rurales, qui constituent un maillon essentiel de l'accès à la mobilité des Français dans les territoires.**

La confirmation de la mesure est le fruit de plusieurs mois de discussions avec le Gouvernement, engagées depuis le mois d'août dernier. **Mobilians a été entendue sur la nécessité d'ouvrir cette aide à l'électrification au plus grand nombre de stations-service indépendantes et sur des montants suffisamment élevés pour permettre de financer des bornes haute puissance.** Le dimensionnement électrique des installations en stations-service est, en effet, un point essentiel afin de répondre aux besoins futurs de recharges itinérantes de véhicules électriques. Ces points de recharges rapides devront permettre aux automobilistes de "faire le plein" le plus rapidement possible et partout en France. Les territoires ruraux ne seront ainsi pas isolés dans l'accession à la mobilité électrique.

C'est donc un premier pas essentiel pour soutenir la transformation du réseau de 4 000 stations-service indépendantes, dont Mobilians estime qu'un millier est en danger de disparition à horizon 2035 sans l'appui des pouvoirs publics et l'élaboration de politiques publiques axées sur la transformation d'un métier essentiel à l'aménagement du territoire. A l'heure actuelle, l'attrition du réseau de stations-service, à l'œuvre depuis les années 1980, risque de s'amplifier face aux mutations des usages. Seul le réseau de stations indépendantes – 2 900 stations rurales et 1 250 stations péri-urbaines - peut permettre d'assurer une transition

énergétique pouvant répondre au double enjeu de poursuivre la distribution des énergies fossiles jusqu'à leur disparition et de transiter vers la distribution d'énergies nouvelles.

**L'adoption de cette mesure est une reconnaissance des spécificités des stations-service indépendantes et de leur rôle clé en matière de cohésion des territoires.** Rappelons que 4 300 stations-service sont gérées par des propriétaires indépendants aux capacités d'investissements limitées et pour lesquels, le modèle économique de demain doit permettre le maintien de leur activité. C'est pourquoi Mobilians souligne qu'il reste à construire une vision de long terme sur l'avenir des stations-service indépendantes, en adoptant un dispositif pérenne et approfondi permettant de répondre aux immenses enjeux de transformation qui s'annoncent. Le dispositif tel que lancé en ce mois de novembre permet de trouver une première réponse, mais il sera fondamental d'ouvrir à d'autres mesures contribuant au déploiement d'autres énergies propres (hydrogène, GNV, e-fuel ...) et d'aider ces commerces de proximité à diversifier leur activité.

**Ce dispositif, initié par le Gouvernement, s'inscrit dans le contexte d'une stratégie globale menée par Mobilians en faveur de la décarbonation des acteurs des services de l'automobile, et de l'accélération du déploiement de bornes de recharge et d'énergies nouvelles dans les activités de services.**

## À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.